

expression

CLCV - Consommation,
Logement et Cadre de Vie
04 76 22 06 38 - isere@clcv.org



Locataires : N'oubliez pas votre assurance habitation

Chaque année le locataire est tenu de s'assurer contre les risques locatifs. A défaut, la loi ALUR autorise aujourd'hui le bailleur à souscrire une assurance pour son compte. Le bailleur peut alors récupérer le coût de l'assurance, majoré de maximum 10% (frais de gestion) chaque mois au moment du paiement du loyer. Attention : Le montant doit être inscrit sur l'avis d'échéance et la quittance. Une copie de l'attestation d'assurance doit également être remise au locataire. Sachez que vous pouvez toutefois mettre fin à l'assurance souscrite par votre bailleur en vous assurant vous-même. Un conseil : Pensez bien à renouveler votre assurance, un incident est vite arrivé et peut coûter très cher !

CNL - Confédération Nationale du Logement
04 76 46 30 94 - Lacnl38@wanadoo.fr

APL rabotées, ça suffit !

Après avoir baissé les APL de 80 000 familles, le gouvernement revient avec un nouveau projet de rabotage. Cette fois, 650 000 familles sont menacées ! Il s'agit d'inclure les livrets A, les livrets développement durable, les livrets d'épargne populaire et les résidences secondaires dans le calcul de ces aides. La CNL demande d'abandonner ce projet, de revaloriser les aides au logement et d'augmenter son financement pour la construction de logements sociaux. La CNL lance une pétition en ligne et interpelle le ministre du Logement, Emmanuelle Cosse. La pétition est accessible sur www.change.org/p/emmanuelle-cosse-apl-rabot%C3%A9es

Indecosa CGT

09 65 16 96 16 – contact@indecosacgtisere.fr

Accession à la propriété

"Une France de propriétaires", cette antienne de campagnes électorales passées a des chances de revenir d'actualité. Les politiques publiques suivies depuis des décennies ont conduit à faire du logement, besoin élémentaire, une marchandise toujours plus rare et plus chère. Le prix de l'immobilier, les spéculations qui en découlent tiennent au fait que nous ne construisons pas assez de logements là où les Français vivent et travaillent. Les inégalités d'accès à la propriété se sont accentuées depuis 40 ans. Malgré le PTZ, le PSLA, seul 1 ménage modeste sur 8 peut y accéder aujourd'hui. Face à l'urgence sociale, notre priorité reste avant tout la construction de logements véritablement sociaux proposés à la location.



Société Dauphinoise pour l'Habitat
HABITAT
Lettre d'information des locataires N°49



Décembre 2016

à vendre



Appartements

CROLLES - T4
LA MURE - T3
PONTCHARRA - T4



Maison

BRIGNOUD - T4
L'ISLE D'ABEAU - T4
ST CLAIR DU RHONE - T4
ST SAUVEUR - T4
SUSVILLE - T4
TENCIN - T4

Contact

Patrick Bordet • 04 76 68 39 92 • 06 85 54 35 17

Retrouvez toutes nos offres sur www.sdh.fr

Prélèvement automatique

Autorisation à demander : 04 76 68 39 39 • information@sdh.fr

Un seul numéro pour nous joindre 04 76 68 39 39

En cas d'urgence, 24 h / 24, 04 76 68 39 00

Habitat n° 49 – décembre 2016 • Société Dauphinoise pour l'Habitat • 34, avenue Grugliasco • BP 128 • 38431 Échirolles Cedex • Tél. 04 76 68 39 39 • www.sdh.fr • Directeur de la publication : Frédéric Rolland • Réalisation : Communication SDH • Conception : Elodie Guivarc'h • Mise en page : FX Com'Unik • Photos et illustrations : SDH, Fotolia, Shutterstock • Impression : FX Com'Unik, sur papier aux normes PEFC.



dossier

L'ACCESSION SOCIALE
devenir propriétaire, c'est possible !



dossier

DEVENIR PROPRIÉTAIRE GRÂCE À L'ACCESSION SOCIALE : C'EST POSSIBLE !

Vous êtes locataire et aimeriez devenir propriétaire d'un logement pour vous constituer un patrimoine immobilier. L'accession sociale peut vous aider à réaliser votre souhait.

Depuis 2016, la SDH a développé SD'access, son service d'accession sociale. Conseils, sécurité, prix maîtrisés : ce service est particulièrement adapté aux locataires du logement social désireux d'accéder à la propriété.

Qu'est-ce que l'accession sociale ?

L'accession sociale propose à la vente des logements neufs à des prix inférieurs à ceux du marché*. Ces logements sont accessibles pour des ménages ne dépassant pas un niveau de ressources, variable selon la composition familiale. Les ménages peuvent bénéficier d'un accompagnement social.

Nul besoin d'être locataire HLM pour acquérir un logement en accession sociale. Celle-ci est toutefois une opportunité de parcours résidentiel pour les locataires du parc social. Et, sous réserve des conditions d'accès, SD'access porte la plus grande attention aux candidatures des locataires SDH.

*20 à 30 % moins cher que le prix du marché du neuf.
Type 3 à partir de 130 000 € selon secteur et stock disponible.

Une accession en toute sécurité

SD'access sait conseiller ses acquéreurs pour bien évaluer leur budget et les futurs postes de dépenses annexes à l'acquisition (charges de copropriété, taxes, etc.). Les logements vendus par SD'access sont situés dans des copropriétés soucieuses de la maîtrise des charges.

L'accession sociale peut bénéficier du Prêt à Taux Zéro (PTZ) et, pour certains programmes, du Prêt Social Location-Accession (PSLA). Parce que, malgré tout, nul n'est à l'abri d'un accident de la vie, SD'access propose des garanties conventionnelles de rachat, de revente et de relogement. Vous pouvez ainsi vous lancer dans votre projet en toute sécurité.

Des démarches facilitées

Du contrat de réservation à l'acte de vente, SD'access accompagne les accédants étape par étape et veille à leur donner toutes les informations utiles pour faciliter leurs démarches. Lorsque vous aurez effectué les premières démarches auprès de votre banque pour évaluer votre budget, vous pourrez ensuite vous laisser guider par notre équipe dédiée.



Exemple de projet : le Carré Vert à Coublevie

Des projets de qualité bien situés

Les prochains logements en vente sont situés à Grenoble, Fontaine, Echirolles, Meylan, Saint-Egrève, Coublevie, Tullins et Salaise-sur-Sanne. D'autres projets sont en perspective sur tout le département de l'Isère. Tous les logements répondent aux exigences de la réglementation en vigueur et bénéficient d'une qualité de construction élevée (performance thermique, acoustique, environnementale).



N'HÉSITEZ PLUS, CONTACTEZ SD'ACCESS

Yoann Allain, chargé de commercialisation, pourra vous :

- présenter les logements disponibles,
- mettre en relation avec les banques partenaires,
- aider à constituer votre dossier bancaire,
- accompagner dans la recherche d'éventuelles subventions.

Tél. 04 81 97 45 00 • contact@sdaccess.fr • www.sdaccess.fr



Payez votre loyer
d'un simple clic
sur www.sdh.fr



Accédez directement
à votre espace locataire
en flashant ce code

